

## LETTRE AUX FOURNISSEURS

Chers fournisseurs,

Le 9 décembre 2022, Galarneau Entrepreneur Général inc., Galarneau Concassage inc., Rouyn Asphalte inc., Gestion Galarneau inc. et 9390-5651 Québec inc. (collectivement appelées le « **Groupe Galarneau** ») ont chacune déposé un avis d'intention de faire une proposition (collectivement, les « **Avis d'intention** ») en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **LFI** ») afin de procéder à une restructuration de leurs affaires.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de vous annoncer que le Groupe Galarneau est dans le processus de finaliser et conclure une convention de vente avec une tierce partie (la « **Transaction** ») qui permettra la poursuite de ses opérations à long terme et le maintien des emplois de ses employés. Nous anticipons être en mesure de conclure une telle convention de vente prochainement, de manière à être en position de demander, subséquemment, l'approbation de la Transaction par la Cour supérieure du Québec (Chambre commerciale), pour ensuite clôturer cette dernière en début 2023.

Dans le cadre de ce processus de restructuration, MNP Ltée a été nommée syndic aux Avis d'intention en conformité avec la LFI (le « **Syndic** »), avec le mandat, en tant qu'officier de la Cour, de surveiller les opérations et les affaires du Groupe Galarneau durant son processus de restructuration en vertu de la LFI, de faire la liaison avec ses créanciers et autres parties prenantes, et de faire des mises-à-jour régulières auprès de la Cour sur les progrès du Groupe Galarneau quant à son processus de restructuration. La direction du Groupe Galarneau demeurera au contrôle des opérations de cette dernière, le tout sujet à la surveillance du Syndic.

Le dépôt des Avis d'intention aura comme conséquence la suspension des procédures à l'encontre du Groupe Galarneau (la « **Suspension** »), ce qui empêchera les créanciers, parties co-contractantes et autres parties prenantes d'initier ou de continuer quelques procédures ou prendre quelques mesures de recouvrement que ce soit contre le Groupe Galarneau ou ses actifs à l'heure actuelle, ceci incluant résiliation de quelque contrat que ce soit avec le Groupe Galarneau. La période initiale de Suspension prendra fin le 30<sup>e</sup> jour suivant la date de dépôt des Avis d'intention, mais le Groupe Galarneau envisage de demander des extensions de cette période de Suspension afin de lui permettre de compléter son processus de restructuration, clôturer la Transaction, et, potentiellement, préparer et soumettre à ses créanciers une proposition.

Tant que le Groupe Galarneau demeurera sujet aux procédures initiées en vertu de la LFI, il ne sera pas permis à ce dernier d'effectuer quelque paiement que ce soit à l'égard de ses dettes dues à ses créanciers au moment du dépôt des Avis d'intention. Nous regrettons sincèrement les difficultés que ceci pourrait vous causer. Dans la mesure où une proposition est soumise par le Groupe Galarneau à ses créanciers, une telle proposition donnera plus de détails quant à la manière dont les dettes nées avant la date du dépôt des Avis d'intention seront traitées.

**Dans l'intérim, nous tenons à vous rassurer que le Groupe Galarneau anticipe qu'il aura suffisamment de liquidités pour payer ses obligations nées après la date du dépôt des Avis d'intention, de sorte que les parties qui fourniront des biens et services au Groupe Galarneau après la date du dépôt des Avis d'intention seront payées en conformité avec les termes et conditions de leurs ententes contractuelles actuelles avec le Groupe Galarneau. Le Syndic sera également impliqué afin de surveiller ce qui précède.**

Vous pourrez également communiquer avec un représentant du Groupe Galarneau pour discuter de ce qui précède, en communiquant avec Johanne Leduc, Directrice administrative, au numéro suivant 819-797-3894.

Autrement, pour toute question concernant le processus de restructuration initié par le Groupe Galarneau, vous pouvez également communiquer avec un représentant du Syndic, en communiquant avec Pierre Marchand, vice-président principal, au numéro suivant 514-906-4645.

Salutations cordiales

Michel Galarneau  
Président

## LETTER TO SUPPLIERS

Dear Suppliers,

On December 9, 2022, Galarneau Entrepreneur Général inc., Galarneau Concassage inc., Rouyn Asphalte inc., Gestion Galarneau inc. et 9390-5651 Québec inc. (collectively, the "**Galarneau Group**") each filed a Notice of Intent to Make a Proposal (collectively, the "**NOIs**") pursuant to the *Bankruptcy and Insolvency Act* (the "**BIA**") in order to restructure their businesses.

In this context, we are pleased to announce that the Galarneau Group is in the process of finalizing a sale agreement with a third party (the "**Transaction**") which will allow the pursuit of its operations in the long term and the maintenance of its employees' jobs. We anticipate being in a position to finalize such agreement in short order, so as to be in a position to request, subsequently, the approval of the Transaction by the Superior Court of Quebec (Commercial Division), so to then close same by early 2023.

In the context of such restructuring process, MNP Ltd has been appointed as a trustee to the NOIs in accordance with the BIA (the "**NOI Trustee**"), with the mandate, as an officer of the Court, to oversee the activities of the Galarneau Group during its restructuring process, liaise with creditors and other stakeholders, and periodically report to the Court on the progress of its restructuring process. Management will continue to lead Galarneau Group, under the supervision of the NOI Trustee.

The filing of the NOIs resulted in a stay of proceedings (the "**Stay**") in respect of the Galarneau Group, which prevents creditors, contractual counterparties and other stakeholders from commencing or continuing any proceedings or taking any steps to enforce their rights against the Galarneau Group or its property at this time, including terminating any contracts with the Galarneau Group. The initial Stay shall expire on the 30<sup>th</sup> day following the filing of the NOIs, but the Galarneau Group anticipates seeking extensions of such Stay period, so as to allow it to complete its restructuring Process, close the Transaction and, potentially, prepare and submit to its creditors a proposal.

While the Galarneau Group remains subject to these restructuring proceedings initiated pursuant to the BIA, it will not be permitted to make payment of any amounts it owes to its creditors as at the date of the filing of the NOIs. We sincerely regret the hardship this may present you. In the event a proposal is submitted by the Galarneau Group to its creditors, such proposal shall outline how pre-filing claims are to be dealt with.

**In the meantime, we wish to reassure you that the Galarneau Group anticipates it will have sufficient cashflow to satisfy any post-filing obligations, so those parties who supply goods and services to the Galarneau Group after the date of the filing of the NOIs will be paid in accordance with their existing contractual arrangements with the Galarneau Group. The NOI Trustee will also be involved to oversee the above.**

The Galarneau Group can be contacted by communicating with Johanne Leduc, Executive Director, at 819-797-3894.

For questions relating to the NOI Proceedings, you can also consult the NOI Trustee's website communicate with Pierre Marchand, Senior Vice President, at 514-906-4645.

Sincerely,

Michel Galarneau  
President

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

No de Division: 01-Montréal  
No de Cour: 500-11-061759-227  
No de Surintendant: 41-2892815

«Chambre commerciale»

**AVIS AUX CRÉANCIERS  
DE L'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION**

**NOTICE TO CREDITORS  
OF INTENTION TO MAKE A PROPOSAL**

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition  
de :

In the matter of the notice of intention to make a proposal  
of:

**9390-5651 Québec Inc.**

une société légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au  
4100-1155, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H3B 3V2

**AVIS** est donné de ce qui suit:

Take **NOTICE** that:

1. **9390-5651 Québec Inc.**, personne insolvable, conformément au paragraphe 50.4(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, a signifié son intention de faire une proposition à ses créanciers le 9<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

1. **9390-5651 Québec Inc.**, an insolvent entity, pursuant to section 50.4(1) of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, filed a notice of intention to make a proposal to its creditors on the 9<sup>th</sup> day of December 2022.

2. Conformément à l'article 69 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, les procédures engagées contre la société sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de notre localité.

2. Pursuant to Section 69 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, all proceedings against the Company are stayed as of the date of filing this notice with the Official Receiver in our locality.

3. Est annexée au présent avis une liste portant le nom des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus, ainsi que le montant des réclamations.

3. A list of the names of the known creditors with claims amounting to \$250 or more and the amounts of their claims is attached.

4. Lors du dépôt de la proposition envisagée, un **autre** avis sera envoyé aux créanciers comprenant :

4. Upon the filing of the contemplated Proposal, a **further** notice shall be mailed to you providing you with the following:

- a) une copie de la proposition;
- b) la date, lieu et heure de la tenue de l'assemblée des créanciers visant à considérer la proposition;
- c) un état succinct des avoirs et obligations de la débitrice;
- d) les documents prescrits suivants à être complétés:
  - preuve de réclamation;
  - procuration;
  - lettre de votation sur la proposition.

- a) A copy of the Proposal;
- b) The date, time and place of a meeting of creditors to be held to consider the Proposal;
- c) A condensed statement of the assets and liabilities of the Debtor;
- d) The following prescribed forms, to be completed:
  - Proof of Claim;
  - Proxy;
  - Voting Letter on the Proposal.

FAIT à Montréal, le 13<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

DATED at Montreal, this 13<sup>th</sup> day of December 2022.

**MNP LTÉE.**

Pierre Marchand, CIRP, LIT, CPA.  
Syndic - Trustee

District de:  
No division: -  
No cour:  
No dossier:

- FORMULAIRE 33 -  
Avis de l'intention de faire une proposition  
(paragraphe 50.4(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de  
9390-5651 Québec inc.  
de la Ville de Montréal, dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
Caisse Desjardins	75, avenue Québec Rouyn-Noranda QC J9X 7A2	Cautionnement	11,000,000.00
<b>Total</b>			11,000,000.00



9390-5651 Québec inc.  
Personne Insolvable